

**Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023**

|                     |               |               |
|---------------------|---------------|---------------|
| <b>Passif total</b> | <b>13 806</b> | <b>15 917</b> |
|---------------------|---------------|---------------|

**Compte de résultat consolidé**

| (en milliers d'euros)                                                        | Note | 2023         | 2022         |
|------------------------------------------------------------------------------|------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                                                           | 18   | 39 753       | 42 938       |
| Autres produits d'exploitation                                               |      | 178          | 26           |
| Charges de personnel                                                         | 19   | (22 784)     | (23 005)     |
| Autres charges d'exploitation                                                | 20   | (14 607)     | (15 823)     |
| Impôts et taxes                                                              |      | (521)        | (562)        |
| Dotations aux amortissements et provisions                                   | 21   | (98)         | (33)         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                               |      | <b>1 922</b> | <b>3 541</b> |
| Produits financiers                                                          |      | 41           | 14           |
| Charges financières                                                          |      | (52)         | (72)         |
| <b>Résultat financier</b>                                                    | 22   | <b>(11)</b>  | <b>(57)</b>  |
| <b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>                            |      | <b>1 911</b> | <b>3 484</b> |
| Produits exceptionnels                                                       | 23   | -            | 597          |
| Charges exceptionnelles                                                      |      | (29)         | (23)         |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                                 |      | <b>(29)</b>  | <b>574</b>   |
| Impôts sur les résultats                                                     | 24   | (380)        | (795)        |
| <b>Résultat net des entreprises intégrées</b>                                |      | <b>1 502</b> | <b>3 263</b> |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence           |      | -            | -            |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition                        |      | (18)         | (18)         |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                  |      | <b>1 483</b> | <b>3 244</b> |
| - dont part du Groupe                                                        |      | 1 205        | 2 900        |
| - dont part des intérêts minoritaires                                        |      | 278          | 344          |
| <b>Résultats par action : résultats revenant au groupe (en € par action)</b> | 25   |              |              |
| - de base                                                                    |      | 0,43         | 1,04         |
| - dilué                                                                      |      | 0,43         | 1,04         |

DS  
04

**Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023****Bilan consolidé****Actif**

| <b>(en milliers d'euros)</b>                 | <b>Note</b> | <b>31/12/2023</b> | <b>31/12/2022</b> |
|----------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Ecart d'acquisition                          | 5           | 123               | 142               |
| Autres immobilisations incorporelles         |             | 1                 | 1                 |
| Immobilisations corporelles                  | 6           | 114               | 85                |
| Immobilisations financières                  | 7           | 83                | 81                |
| Titres mis en équivalence                    | 7           | -                 | -                 |
| <b>Actif immobilisé</b>                      |             | <b>320</b>        | <b>308</b>        |
| Stocks et en-cours                           |             | -                 | -                 |
| Clients et comptes rattachés                 | 8           | 8 277             | 8 406             |
| Autres créances et comptes de régularisation | 9           | 2 586             | 2 073             |
| Valeurs mobilières de placement              |             | -                 | -                 |
| Instruments de trésorerie                    |             | -                 | -                 |
| Disponibilités                               | 10          | 2 623             | 5 131             |
| <b>Actif circulant</b>                       |             | <b>13 485</b>     | <b>15 609</b>     |
| <b>Actif total</b>                           |             | <b>13 806</b>     | <b>15 917</b>     |

**Passif**

| <b>(en milliers d'euros)</b>               | <b>Note</b> | <b>31/12/2023</b> | <b>31/12/2022</b> |
|--------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Capital social                             | 11          | 2 784             | 2 784             |
| Primes et réserves consolidées             |             | (139)             | (1 004)           |
| Résultat net part du groupe                |             | 1 215             | 2 900             |
| Ecart de conversion                        |             | 11                | (60)              |
| <b>Capitaux propres - part du groupe</b>   |             | <b>3 871</b>      | <b>4 620</b>      |
| Intérêts minoritaires                      |             | 677               | 581               |
| <b>Capitaux propres</b>                    |             | <b>4 548</b>      | <b>5 201</b>      |
| <b>Provisions</b>                          | 12          | -                 | -                 |
| Emprunts et dettes financières             | 13          | 373               | 889               |
| Fournisseurs et comptes rattachés          | 14          | 2 471             | 3 139             |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 15          | 6 414             | 6 688             |
| <b>Dettes</b>                              |             | <b>9 258</b>      | <b>10 716</b>     |

**LAPISCINE**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**(Exercice le 31 décembre 2023)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**RBA**  
5, rue de Prony  
75017 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2023)**

Aux associés  
**LAPISCINE**  
1, rue Saint-Petersbourg  
75008 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LAPISCINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### ***Justification des appréciations***

##### **Changement de méthode comptable**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

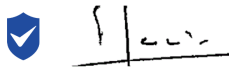
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris le 21 juin 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

RBA

The signature of François Jaumain is written in blue ink over a blue PwC shield logo.

François Jaumain

The signature of Robert Bellaïche is written in blue ink over a blue PwC shield logo.

Robert Bellaïche



# **Etats financiers consolidés**

## **Exercice 2023**

## Bilan consolidé

## Actif

| (en milliers d'euros)                        | Note | 31/12/2023    | 31/12/2022    |
|----------------------------------------------|------|---------------|---------------|
| Ecart d'acquisition                          | 5    | 123           | 142           |
| Autres immobilisations incorporelles         |      | 1             | 1             |
| Immobilisations corporelles                  | 6    | 114           | 85            |
| Immobilisations financières                  | 7    | 83            | 81            |
| Titres mis en équivalence                    | 7    | -             | -             |
| <b>Actif immobilisé</b>                      |      | <b>320</b>    | <b>308</b>    |
| Stocks et en-cours                           |      | -             | -             |
| Clients et comptes rattachés                 | 8    | 8 277         | 8 406         |
| Autres créances et comptes de régularisation | 9    | 2 586         | 2 073         |
| Valeurs mobilières de placement              |      | -             | -             |
| Instruments de trésorerie                    |      | -             | -             |
| Disponibilités                               | 10   | 2 623         | 5 131         |
| <b>Actif circulant</b>                       |      | <b>13 485</b> | <b>15 609</b> |
| <b>Actif total</b>                           |      | <b>13 806</b> | <b>15 917</b> |

## Passif

| (en milliers d'euros)                      | Note | 31/12/2023   | 31/12/2022    |
|--------------------------------------------|------|--------------|---------------|
| Capital social                             | 11   | 2 784        | 2 784         |
| Primes et réserves consolidées             |      | (139)        | (1 004)       |
| Résultat net part du groupe                |      | 1 215        | 2 900         |
| Ecart de conversion                        |      | 11           | (60)          |
| <b>Capitaux propres - part du groupe</b>   |      | <b>3 871</b> | <b>4 620</b>  |
| Intérêts minoritaires                      |      | 677          | 581           |
| <b>Capitaux propres</b>                    |      | <b>4 548</b> | <b>5 201</b>  |
| <b>Provisions</b>                          | 12   | -            | -             |
| Emprunts et dettes financières             | 13   | 373          | 889           |
| Fournisseurs et comptes rattachés          | 14   | 2 471        | 3 139         |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 15   | 6 414        | 6 688         |
| <b>Dettes</b>                              |      | <b>9 258</b> | <b>10 716</b> |

|              |        |        |
|--------------|--------|--------|
| Passif total | 13 806 | 15 917 |
|--------------|--------|--------|

## Compte de résultat consolidé

| (en milliers d'euros)                                                        | Note | 2023         | 2022         |
|------------------------------------------------------------------------------|------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                                                           | 18   | 39 753       | 42 938       |
| Autres produits d'exploitation                                               |      | 178          | 26           |
| Charges de personnel                                                         | 19   | (22 784)     | (23 005)     |
| Autres charges d'exploitation                                                | 20   | (14 607)     | (15 823)     |
| Impôts et taxes                                                              |      | (521)        | (562)        |
| Dotations aux amortissements et provisions                                   | 21   | (98)         | (33)         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                               |      | <b>1 922</b> | <b>3 541</b> |
| Produits financiers                                                          |      | 41           | 14           |
| Charges financières                                                          |      | (52)         | (72)         |
| <b>Résultat financier</b>                                                    | 22   | <b>(11)</b>  | <b>(57)</b>  |
| <b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>                            |      | <b>1 911</b> | <b>3 484</b> |
| Produits exceptionnels                                                       | 23   | -            | 597          |
| Charges exceptionnelles                                                      |      | (29)         | (23)         |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                                 |      | <b>(29)</b>  | <b>574</b>   |
| Impôts sur les résultats                                                     | 24   | (380)        | (795)        |
| <b>Résultat net des entreprises intégrées</b>                                |      | <b>1 502</b> | <b>3 263</b> |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence           |      | -            | -            |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition                        |      | (18)         | (18)         |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                  |      | <b>1 483</b> | <b>3 244</b> |
| - dont part du Groupe                                                        |      | 1 205        | 2 900        |
| - dont part des intérêts minoritaires                                        |      | 278          | 344          |
| <b>Résultats par action : résultats revenant au groupe (en € par action)</b> | 25   |              |              |
| - de base                                                                    |      | 0,43         | 1,04         |
| - dilué                                                                      |      | 0,43         | 1,04         |

## Variation des capitaux propres consolidés

| Note                         | Part du groupe |                  |                      |                        |                     | Total des capitaux propres Groupe | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|------------------------------|----------------|------------------|----------------------|------------------------|---------------------|-----------------------------------|-----------------------|----------------------------|
|                              | Capital        | Prime d'émission | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Ecart de conversion |                                   |                       |                            |
| <b>Solde au 01/01/2022</b>   | <b>2 784</b>   | <b>5 576</b>     | <b>(5 154)</b>       | <b>2 300</b>           | <b>(3)</b>          | <b>5 503</b>                      | <b>324</b>            | <b>5 827</b>               |
| Affectation du résultat      | -              | -                | 2 300                | (2 300)                | -                   | -                                 | -                     | -                          |
| Résultat de l'exercice       | -              | -                | -                    | 2 900                  | -                   | <b>2 900</b>                      | 344                   | 3 244                      |
| Augmentation de capital      | -              | -                | (44)                 | -                      | -                   | <b>(44)</b>                       | -                     | (44)                       |
| Dividendes distribués        | -              | (1 133)          | (2 063)              | -                      | -                   | <b>(3 196)</b>                    | (137)                 | (3 332)                    |
| Variation des taux de change | -              | -                | (23)                 | -                      | (57)                | <b>(79)</b>                       | (3)                   | (82)                       |
| Variation de périmètre       | -              | -                | (464)                | -                      | -                   | <b>(464)</b>                      | 51                    | (413)                      |
| Autres mouvements            | -              | -                | -                    | -                      | -                   | -                                 | -                     | -                          |
| <b>Solde au 31/12/2022</b>   | <b>2 784</b>   | <b>4 443</b>     | <b>(5 447)</b>       | <b>2 900</b>           | <b>(60)</b>         | <b>4 620</b>                      | <b>580</b>            | <b>5 201</b>               |
| <b>Solde au 01/01/2023</b>   | <b>2 784</b>   | <b>4 443</b>     | <b>(5 447)</b>       | <b>2 900</b>           | <b>(60)</b>         | <b>4 620</b>                      | <b>580</b>            | <b>5 201</b>               |
| Affectation du résultat      | -              | -                | 2 900                | (2 900)                | -                   | -                                 | -                     | -                          |
| Résultat de l'exercice       | -              | -                | -                    | 1 205                  | -                   | 1 205                             | 278                   | 1 483                      |
| Augmentation de capital      | -              | -                | 31                   | -                      | -                   | 31                                | 14                    | 45                         |
| Dividendes distribués        | -              | (2 000)          | -                    | -                      | -                   | (2 000)                           | (211)                 | (2 211)                    |
| Variation des taux de change | -              | -                | (24)                 | -                      | 70                  | 47                                | 1                     | 48                         |
| Variation de périmètre       | -              | -                | (44)                 | -                      | -                   | (44)                              | 25                    | (18)                       |
| Autres mouvements            | -              | -                | -                    | -                      | -                   | -                                 | 0                     | 0                          |
| <b>Solde au 31/12/2023</b>   | <b>2 784</b>   | <b>2 443</b>     | <b>(2 584)</b>       | <b>1 205</b>           | <b>11</b>           | <b>3 859</b>                      | <b>689</b>            | <b>4 548</b>               |

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

| (en milliers d'euros)                                             | Note | 2023           | 2022         |
|-------------------------------------------------------------------|------|----------------|--------------|
| <b>Résultat net des sociétés intégrées</b>                        |      | <b>1 483</b>   | <b>3 244</b> |
| Charges nette d'intérêts                                          |      | -              | -            |
| Amortissements, dépréciations et provisions                       |      | 81             | 60           |
| Variation des impôts différés                                     |      | 102            | (53)         |
| Plus-values de cession                                            |      | -              | (471)        |
| QP de résultats des sociétés mises en équivalence                 |      | -              | -            |
| <b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>       |      | <b>1 666</b>   | <b>2 780</b> |
| Incidence de la variation des stocks et en-cours                  |      | -              | -            |
| Incidence de la variation des clients et autres débiteurs         |      | (981)          | (1 794)      |
| Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs   |      | (449)          | 1 571        |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b> |      | <b>(1 429)</b> | <b>(223)</b> |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>               |      | <b>237</b>     | <b>2 557</b> |
| Acquisition d'immobilisations                                     |      | (92)           | (510)        |
| Cession d'immobilisations                                         |      | 3              | -            |
| Incidence des variations de périmètre                             |      | 45             | -            |
| Variation nette des placements court terme                        |      | -              | -            |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b> |      | <b>(44)</b>    | <b>(510)</b> |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère             |      | (2 000)        | -            |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées         |      | (241)          | (137)        |
| Augmentation de capital en numéraire                              |      |                | 5            |
| Emissions d'emprunts                                              |      |                | -            |
| Remboursement d'emprunts                                          |      | (516)          | (682)        |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>   |      | <b>(2 757)</b> | <b>(814)</b> |
| Incidence de la variation des cours de devises                    |      | 55             | (73)         |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                    |      | <b>(2 509)</b> | <b>1 160</b> |
| Trésorerie d'ouverture                                            |      | 5 131          | 4 013        |
| Trésorerie de clôture                                             |      | 2 623          | 5 131        |

# Notes aux comptes consolidés

## 1. Informations générales

#LaPiscine est un groupe (ci-après le “Groupe”) composé de plusieurs activités dans les domaines du conseil et du développement logiciel. La tête de groupe consolidante est la société holding #LaPiscine (ci-après la “Société”), Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros, dont le siège social est au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris (France). Elle détient et contrôle les filiales suivantes :

- Margo, société de holding qui elle-même détient
- A Capella Consulting, cabinet conseil en organisation spécialisée dans le secteur de l’assurance basé à Paris (France),
- Code Busters, cabinet de conseil en IT organisé en communautés de développeurs basé à Paris (France),
- Margo Analytics, cabinet conseil en IT spécialisé dans la Data basé à Paris (France),
- Margo Conseil, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Paris (France),
- Margo Consulting, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Londres (Royaume-Uni),
- Margo Consulting Polska, cabinet conseil en IT et en organisation basé à Varsovie (Pologne).

Les principales expertises du Groupe sont le développement logiciel, la data, la gestion de projets complexes et la transformation digitale des entreprises. Le Groupe se développe essentiellement en réalisant de la croissance organique grâce d’une part, à la conquête de nouvelles parts de marché auprès de clients grands comptes, et d’autre part, à la création de nouvelles filiales expertes dans leur domaine. Au cours de l’exercice 2023, le groupe a connu une baisse de son activité dû essentiellement au fort ralentissement de la demande sur le secteur de la finance des Marchés sur le premier trimestre 2023..

Ces comptes consolidés ont été établis pour l’exercice de douze mois clos le 31 Décembre 2023. Ils ont été arrêtés par le Président de la société #LaPiscine le 28 mai 2024.

Ils sont présentés en milliers d’euros sauf indication contraire.

## 2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, les comptes consolidés ont été établis conformément à la permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre.

### 2.1. Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs exercices au 31 Décembre.

### 2.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- toutes les opérations, les soldes et les résultats d'opérations intragroupes sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté à la note n°30.

### 2.3. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

### 2.4. Conversion des opérations en devises

#### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes**

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Groupe.

#### **Transactions et soldes**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

#### **Conversion des comptes des filiales en devises**

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat en perte et ou produit de cession.

### 2.5. Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition est amorti linéairement, généralement sur une durée de 10 ans, reflétant ainsi sa durée d'utilisation limitée estimée selon la nature des activités opérationnelles acquises. Par ailleurs, en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

Lorsque la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités (voir n°2.9 pour plus de détails). Les différentes entités juridiques filiales du Groupe représentent chacune une unité génératrice de trésorerie.

### 2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Mobilier, agencement et équipements : 3-8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n°2.8).

### 2.7. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

#### Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés, le cas échéant, des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

#### Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

### Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

#### 2.8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

#### 2.9. Stocks et travaux en cours

Le Groupe n'a comptabilisé aucun stock ou travail en cours sur l'exercice.

#### 2.10. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

#### 2.11. Instruments financiers à terme

### Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 Décembre 2020 - comme au 31 Décembre 2019 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Sur les instruments dérivés de couverture, voir n° 2.18.

#### 2.12. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités et les dépôts bancaires à vue.

### 2.13. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

### 2.14. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

### 2.15. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

### 2.16. Engagements de retraite

Aucune provision d'indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes.

Compte tenu de l'âge moyen des salariés et du rythme de rotation du personnel, l'engagement actuel lié aux indemnités de départ à la retraite est non-significatif.

### 2.17. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

#### Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;
- le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

### 2.18. Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour litige sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

### 2.19. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités de Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

#### Conseil

Le Groupe vend des services de conseil qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources sont comptabilisés aux taux horaire ou journalier contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.

Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir. Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée.

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

### Software-as-a-Service (SaaS)

Le Groupe commercialise l'accès en ligne à sa solution de visualisation des algorithmes en mode Software-as-a-Service (SaaS). Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur le mois pendant lequel l'accès à sa solution est effectif.

#### 2.20. Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions:

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

#### 2.21. Critères retenus pour identifier les produits et charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à ne pas permettre la juste appréciation de la performance du Groupe.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession – ou les dépréciations – significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

## **2.22. Application des méthodes préférentielles**

Le Groupe a opté pour l'application des méthodes préférentielles suivantes énoncées au § 300 du règlement CRC n° 99-02 :

- L'inscription au bilan du preneur des contrats de location-financement ;
- L'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ;
- La comptabilisation des produits à l'avancement pour les contrats à long terme ;
- L'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées. L'impact sur le résultat consolidé de l'application de cette méthode préférentielle a un impact de 0K€ au 31 Décembre 2023 et de 0.3K€ au 31 Décembre 2022.

La méthode préférentielle suivante n'a pas été choisie par le Groupe :

- La comptabilisation d'une provision pour les engagements de retraite et avantages similaires (cf. note 2.17 - Engagements de retraite).

## **3. Changements comptables**

Aucun changement de méthode comptable ayant un impact sur les comptes présentés n'est à signaler.

La préparation de ces comptes consolidés ne conduit pas la Direction du Groupe à effectuer des estimations significatives et à formuler des hypothèses de nature à affecter matériellement les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent.

## **4. Variations de périmètre**

### **Acquisitions**

Aucune acquisition n'a été effectuée sur l'exercice.

### **Cessions**

Le 24 juin 2022, les associés ont décidé l'émission de bons de souscription d'actions ouvrant à la souscription de 352 actions nouvelles au prix de 1 € par action sur la société Code Busters. Ils ont été souscrits pour moitié par la société Nugamma Conseil et pour l'autre moitié par la société Gotham Conseil.

Le 14 juin 2023, ces derniers ont libéré l'intégralité du montant de la souscription pour un montant, chacun, de 17 424€.

## 5. Immobilisations incorporelles

|                                                        | 01/01/2023 | Acquisitions /<br>DAP * | Diminutions /<br>RAP ** | Variation de<br>périmètre | Ecart de<br>conversion | 31/12/2023 |
|--------------------------------------------------------|------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|------------|
| Logiciels, sites Internet                              | 2          |                         | 1                       |                           |                        | 1          |
| Marques et licences                                    | -          |                         |                         |                           |                        | -          |
| <b>Total valeurs brutes</b>                            | <b>1</b>   | <b>-</b>                | <b>1</b>                | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>1</b>   |
| Amortissements et dépréciations                        |            |                         |                         |                           |                        |            |
| Logiciels, sites Internet                              | (1)        | (0)                     | (1)                     |                           |                        | (0)        |
| Amortissements et dépréciations<br>Marques et licences |            |                         |                         |                           |                        |            |
| <b>Total amortissements et dépréciations</b>           | <b>(0)</b> | <b>(0)</b>              | <b>(1)</b>              | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>(0)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                  | <b>1</b>   | <b>(0)</b>              | <b>-</b>                | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>1</b>   |

\* DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.

\*\* RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.

## Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont affectés aux groupes d'actifs au niveau desquels ils sont gérés et leurs performances suivies à savoir, dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités. Le tableau ci-dessous résume l'affectation, en valeurs nettes, des écarts d'acquisition aux secteurs :

|              | 2023                                |                           | 2022                                |                           |
|--------------|-------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|---------------------------|
|              | Conseil en IT et<br>en organisation | Software-as-a-<br>Service | Conseil en IT et<br>en organisation | Software-as-a-<br>Service |
| France       | 123                                 | -                         | 142                                 | -                         |
| Pologne      | -                                   | -                         | -                                   | -                         |
| Royaume-Uni  | -                                   | -                         | -                                   | -                         |
| <b>Total</b> | <b>123</b>                          | <b>-</b>                  | <b>142</b>                          | <b>-</b>                  |

## 6. Immobilisations corporelles

|                                                                          | 01/01/2023   | Acquisitions /<br>DAP * | Diminutions /<br>RAP ** | Variation de<br>périmètre | Ecart de<br>conversion | 31/12/2023   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|--------------|
| Mobilier, agencements et équipements                                     | 212          | 90                      | (3)                     | -                         | -                      | 299          |
| <b>Total valeurs brutes</b>                                              | <b>212</b>   | <b>90</b>               | <b>(3)</b>              | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>299</b>   |
| <i>dont crédit-bail</i>                                                  |              |                         |                         |                           |                        |              |
| Amortissements et dépréciations<br>Mobiliers, agencements et équipements | (127)        | (59)                    | -                       | -                         | -                      | (185)        |
| <b>Total amortissements et dépréciations</b>                             | <b>(127)</b> | <b>(59)</b>             | <b>-</b>                | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>(185)</b> |
| <i>dont crédit-bail</i>                                                  | -            |                         |                         |                           |                        | -            |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                    | <b>85</b>    | <b>32</b>               | <b>(3)</b>              | <b>-</b>                  | <b>-</b>               | <b>114</b>   |

\* DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.

\*\* RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice.

## 7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

## Immobilisations financières

|                                            | 01/01/2023 | Acquisitions<br>/ DAP * | Diminutions<br>/ RAP ** | Variation de<br>périmètre | Ecart de<br>conversion | 31/12/2023 |
|--------------------------------------------|------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|------------|
| Prêts, cautionnement et autres<br>créances | 81         | 2                       |                         |                           | 0                      | 83         |
| Titres de participation non-<br>consolidés | 0          |                         | -                       |                           |                        | 0          |
| <b>Total valeurs nettes</b>                | <b>81</b>  | <b>2</b>                | <b>-</b>                | <b>-</b>                  | <b>0</b>               | <b>83</b>  |

\* DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.

\*\* RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.

Le montant figurant en Prêts, cautionnement et autres créances comprend notamment 40 K€ de retenue de garantie de l'emprunt bancaire signé le 18 Décembre 2018.

## 8. Clients et comptes rattachés

|                                           | 2023         | 2022         |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances clients                          | 4 390        | 4 328        |
| Dépréciations                             | (36)         | -            |
| <b>Créances clients nettes</b>            | <b>4 354</b> | <b>4 328</b> |
| Factures à établir                        | 3 887        | 4 077        |
| <b>Total clients et comptes rattachés</b> | <b>8 241</b> | <b>8 405</b> |

|                                           | 2023         | 2022         |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| < 1 an                                    | 8 277        | 8 405        |
| Entre 1 et 5 ans                          | -            | -            |
| > 5 ans                                   | -            | -            |
| <b>Total clients et comptes rattachés</b> | <b>8 277</b> | <b>8 405</b> |

Au 31 Décembre 2023, des créances d'un montant de 457 K€ (791 K€ au 31 Décembre 2022) de valeur nominale étaient échues et non dépréciées. Ces créances se rapportent à un nombre limité de clients, institutions financières de premier rang, ne présentant pas de risque particulier de défaillance.

La créance due par Bolden, puis par Riverbank est toujours en attente de paiement depuis 2020. Suite à plusieurs échanges avec le client, le recouvrement semble compromis. La créance a donc été dépréciée à 100% pour un montant de 36K€.

## 9. Autres créances et comptes de régularisation

|                                                    | 2023         | 2022         |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances sur personnel et org. sociaux             | 67           | 6            |
| Créances fiscales hors IS                          | 1 554        | 1 535        |
| Etat, impôt sur les bénéfices                      | 470          | -            |
| Impôts différés - actif (n° 16)                    | 55           | 156          |
| Charges constatées d'avance                        | 329          | 296          |
| Créances sur les parties liées (n° 27)             | -            | 42           |
| Autres créances                                    | 110          | 38           |
| <b>Total créances et comptes de régularisation</b> | <b>2 586</b> | <b>2 073</b> |

Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir ci-après et n° 16).

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, la Société a concédé à la société HELIOS 1 une avance en compte courant d'un montant de 83 K€, pour une durée de 5 ans. Compte tenu de l'incertitude sur la capacité de la société HELIOS 1 à rembourser cette créance à l'échéance, une dépréciation d'un montant équivalent à la totalité de cette créance a été constatée. En avril 2023, la créance a été cédée pour un montant de 1€.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, aucune autre dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

|                              | 2023         | 2022         |
|------------------------------|--------------|--------------|
| < 1 an                       | 2 586        | 2 073        |
| Entre 1 et 5 ans             | -            | -            |
| > 5 ans                      | -            | -            |
| <b>Total autres créances</b> | <b>2 586</b> | <b>2 073</b> |

## 10. Valeurs mobilières de placement, disponibilités et instruments de trésorerie

|                                    | 2023         | 2022         |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Liquidités                         | 2 623        | 5 131        |
| Valeurs mobilières de placement    | -            | -            |
| <b>Total disponibilités et VMP</b> | <b>2 623</b> | <b>5 131</b> |

## 11. Capital social

Le capital social de la Société s'élève à 2 783 936 euros et se décompose en 2 783 936 actions de 1 euro de nominal chacune. Il est conjointement détenu par les sociétés Cagiro et XRay Lima, Sociétés à Responsabilité Limitée immatriculées en France.

## 12. Provisions

Aucune provision n'a été comptabilisée sur les deux exercices présentés.

## 13. Emprunts et dettes financières

## 13.1. Variation de emprunts

|                        | Emprunts<br>bancaires | dont crédits-<br>bails | Découverts<br>bancaires | Autres emprunts et<br>dettes | Total      |
|------------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------|------------------------------|------------|
| <b>Au 01/01/2023</b>   | <b>882</b>            | -                      | -                       | <b>8</b>                     | <b>889</b> |
| Augmentation           | 2                     |                        |                         | 4                            | 6          |
| Diminution             | (522)                 | -                      |                         | (0)                          | (522)      |
| Variation de périmètre | -                     |                        |                         |                              | -          |
| Ecart de conversion    | -                     |                        |                         |                              | -          |
| Autres                 | -                     |                        |                         |                              | -          |
| <b>Au 31/12/2023</b>   | <b>362</b>            | -                      | -                       | <b>11</b>                    | <b>373</b> |

## 13.2. Échéanciers des emprunts

|                     | Emprunts<br>bancaires | Découverts<br>bancaires | Autres emprunts et<br>dettes | Total      |
|---------------------|-----------------------|-------------------------|------------------------------|------------|
| < 1 an              | 242                   |                         | 11                           | 253        |
| Entre 1 an et 5 ans | 120                   |                         |                              | 120        |
| > 5 ans             | -                     |                         |                              | -          |
| <b>Total</b>        | <b>362</b>            | <b>0</b>                | <b>11</b>                    | <b>373</b> |

## 13.3. Emprunts bancaires

|                                          | 2023 | 2022 |
|------------------------------------------|------|------|
| A taux fixe                              | 279  | 439  |
| avec une date d'échéance à moins d'un an | 159  | 199  |
| avec une date d'échéance à plus d'un an  | 120  | 240  |
| A taux variable                          | 82   | 443  |
| avec une date d'échéance à moins d'un an | 82   | 363  |
| avec une date d'échéance à plus d'un an  | 0    | 80   |

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

L'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, d'un montant de 2 000 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2018 et 2023. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,90%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2023, l'intégralité du prêt a été remboursée.

L'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux fixe de 2,09%. Au 31 Décembre 2023, le capital restant dû s'élève à 280 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,80%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2022, le capital restant dû s'élève à 80 K€.

### 14. Fournisseurs et comptes rattachés

|                                                | 2023         | 2022         |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs                                   | 1 712        | 1 819        |
| Factures non parvenues                         | 759          | 1 320        |
| <b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b> | <b>2 471</b> | <b>3 139</b> |

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

### 15. Autres dettes et comptes de régularisation

|                                                                 | 2023         | 2022         |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Dettes sociales                                                 | 2 884        | 3 450        |
| Dettes fiscales                                                 | 3 365        | 3 132        |
| Impôts différés - passif (n° 16)                                |              | -            |
| Autres dettes                                                   | 40           | 96           |
| Dettes sur les parties liées (n° 27)                            |              | -            |
| Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation | 125          | 9            |
| <b>Total dettes et comptes de régularisation</b>                | <b>6 414</b> | <b>6 688</b> |

Toutes les dettes sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir note n° 16).

## 16. Impôts différés

|                                       | 2023      | 2022       |
|---------------------------------------|-----------|------------|
| Différences temporaires               | 55        | 156        |
| Crédits d'impôts                      |           |            |
| Reports fiscaux déficitaires          |           |            |
| <b>Total des impôts différés nets</b> | <b>55</b> | <b>156</b> |
| Actifs d'impôts différés              | 55        | 156        |
| Passifs d'impôts différés             |           |            |
| <b>Total des impôts différés nets</b> | <b>55</b> | <b>156</b> |

## 17. Instruments financiers

### 17.1. Gestion du risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

### 17.2. Gestion des covenants

Le contrat de prêt d'un montant de 800 K€, conclu le 21 Décembre 2018 par la Société, prévoit une clause de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios, sur la base des chiffres consolidés, suivant :

- Ratio de levier : Dette brute / EBITDA  $\leq$  1,6 à partir du 31 Décembre 2019 ;
- Trésorerie  $\geq$  360 K€ à compter du 31 Décembre 2019 et pendant toute la durée du prêt.

## 18. Information sectorielle

### Information sectorielle par secteur d'activité

Au 31 Décembre 2023, le Groupe est structuré autour du secteur d'activités du conseil en IT et en management. La société Deep Algo, spécialisée dans le secteur des software as a service a été liquidée à la fin de l'année 2021. Par conséquent, le conseil en IT et en management est désormais l'unique secteur d'activité du Groupe. Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023 sont détaillés ci-après.

|                         | Conseil en IT et<br>management | Software-as-a-<br>Service | Total         |
|-------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires      | 39 753                         |                           | <b>39 753</b> |
| Résultat d'exploitation | 1 922                          |                           | <b>1 922</b>  |
| Immobilisations         | 320                            |                           | <b>320</b>    |

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022 sont détaillés ci-après.

|                         | <b>Conseil en IT et<br/>management</b> | <b>Software-as-a-<br/>Service</b> | <b>Total</b>  |
|-------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires      | 42 938                                 | 0                                 | <b>42 938</b> |
| Résultat d'exploitation | 3 541                                  | 0                                 | <b>3 541</b>  |
| Immobilisations         | 308                                    | 0                                 | <b>308</b>    |

### Information sectorielle par secteur géographique

Le pays d'origine de la Société, où sont situées les principales entités opérationnelles, est la France. Le Groupe réalise l'intégralité de ses ventes dans les pays de la zone euro et au Royaume-Uni. Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023 sont détaillés ci-après.

|                         | <b>France</b> | <b>Pologne</b> | <b>Royaume-Uni</b> | <b>Total</b>  |
|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires      | 33 707        | 1 476          | 4 570              | <b>39 753</b> |
| Résultat d'exploitation | 712           | (146)          | 1 356              | <b>1 922</b>  |
| Immobilisations         | 304           | 4              | 12                 | <b>320</b>    |

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont présentées pour leur valeur nette.

Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022 sont détaillés ci-après.

|                         | <b>France</b> | <b>Pologne</b> | <b>Royaume-Uni</b> | <b>Total</b>  |
|-------------------------|---------------|----------------|--------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires      | 35 915        | 2 349          | 4 674              | <b>42 938</b> |
| Résultat d'exploitation | 2 208         | 223            | 1 110              | <b>3 541</b>  |
| Immobilisations         | 292           | 4              | 13                 | <b>308</b>    |

## 19. Personnel et effectifs

|                                   | <b>2023</b>     | <b>2022</b>     |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Charges de personnel</b>       | <b>(22 784)</b> | <b>(23 005)</b> |
| Cadres                            | 274             | 273             |
| Agents de maîtrise et techniciens | 0               | 0               |
| Employés et ouvriers              | 0               | 0               |
| <b>Effectif moyen</b>             | <b>274</b>      | <b>273</b>      |

## 20. Autres charges d'exploitation

|                                                                      | 2023            | 2022            |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Achats d'études, de prestations de services et achats non-stockables | (2 500)         | (1 962)         |
| Sous-traitance                                                       | (10 205)        | (11 917)        |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires                          | (301)           | (573)           |
| Autres achats et charges                                             | (1 601)         | (1 371)         |
| <b>Total</b>                                                         | <b>(14 607)</b> | <b>(15 823)</b> |

## 21. Amortissements et provisions

|                                                 | 2023        | 2022        |
|-------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Dotations aux amort. des immo. incorporelles    | (2)         | (2)         |
| Dotations aux amort. des immo. corporelles      | (60)        | (31)        |
| Dotations aux dépréciations sur actif circulant | (36)        | -           |
| Dotations aux provisions                        | -           | -           |
| <b>Dotations d'exploitation</b>                 | <b>(98)</b> | <b>(33)</b> |
| Reprise de dépréciations sur actif circulant    | -           | -           |
| Reprises de provisions                          | -           | -           |
| <b>Reprises d'exploitation</b>                  | <b>-</b>    | <b>-</b>    |
| <b>Total</b>                                    | <b>(98)</b> | <b>(33)</b> |

## 22. Produits et charges financiers

|                                     | 2023        | 2022        |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Charges d'intérêts                  | (34)        | (36)        |
| Pertes de change                    | (18)        | (36)        |
| Dotations aux provisions            | -           | -           |
| Autres charges financières          | -           | -           |
| <b>Charges financières</b>          | <b>(52)</b> | <b>(72)</b> |
| Dividendes                          | -           | -           |
| Reprises sur provisions financières | -           | -           |

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

|                            |             |             |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Autres produits financiers | 41          | 14          |
| <b>Produits financiers</b> | <b>41</b>   | <b>14</b>   |
| <b>Résultat financier</b>  | <b>(11)</b> | <b>(57)</b> |

Les charges d'intérêts correspondent pour moitié aux intérêts sur les prêts mentionnés ci-dessus (cf. note 13 - Emprunts et dettes financières).

## 23. Produits et charges exceptionnels

|                                | 2023        | 2022        |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Charges exceptionnelles</b> | <b>(29)</b> | <b>(23)</b> |
| Plus-value de cession          |             | 472         |
| Autres produits                | 0           | 125         |
| <b>Produits exceptionnels</b>  | <b>0</b>    | <b>597</b>  |
| <b>Résultat exceptionnel</b>   | <b>(29)</b> | <b>574</b>  |

## 24. Impôts sur les bénéfices

|                                   | 2023       | 2022       |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Impôt courant                     | 280        | 853        |
| Impôts différés                   | 100        | (58)       |
| <b>Charge d'impôt en résultat</b> | <b>380</b> | <b>795</b> |

|                                                                   | 2023       | 2022       |
|-------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Résultat avant impôts                                             | 1 911      | 3 484      |
| Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour #LaPiscine (25%) | 478        | 871        |
| Incidences des différences permanentes                            | (243)      | 58         |
| Incidences des amort. sur incorporels et écarts d'acquisition     | -          | -          |
| Incidences des différences et variations de taux                  | (71)       | (77)       |
| Activation de déficit/(non-activation de déficit et limitation)   | 7          | -          |
| Autres                                                            | 209        | (58)       |
| <b>Charge d'impôt effective sur le résultat</b>                   | <b>380</b> | <b>795</b> |

## 25. Résultats par action

Résultat par action - de base

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

|                                                          | 2023        | 2022        |
|----------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Bénéfice revenant au Groupe                              | 1 205       | 2 900       |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 2 783 936   | 2 783 936   |
| <b>Résultat de base par action (en € par action)</b>     | <b>0,43</b> | <b>1,04</b> |

### Résultat par action - dilué

Le résultat courant (hors éléments exceptionnels) par action est de 0,43€ pour l'exercice 2023 et 0,83€ pour l'exercice 2022.

## 26. Engagements

### Engagements donnés

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société Margo Conseil, à hauteur d'une somme principale de 2 000 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, la banque conserve une retenue de 40 K€ sur un montant total d'emprunt de 800 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société A Capella Consulting, à hauteur d'une somme principale de 800 K€.

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, le Groupe s'est engagé à faire l'acquisition, à titre onéreux, de la totalité des titres que ces derniers possèdent, sur demande d'eux-mêmes ou de leurs ayant droit. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de l'acquisition ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

### Engagements reçus

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, ces derniers se sont engagés à céder, à titre onéreux, la totalité des titres qu'ils possèdent au Groupe, sur demande de celle-ci. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de la cession ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

## **27. Plans d'options et de souscription d'actions**

Au cours de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale de la société Margo a décidé l'émission, à titre gratuit, de 523.392 bons de souscription d'actions, donnant alors à leurs titulaires, le droit de souscrire, au moyen de chaque bon, une action nouvelle de la société Margo au prix de 1 euro par action. L'émission des bons de souscription a été réservée à des actionnaires nouveaux et leur souscription, prévue en totalité en numéraire.

Au cours de l'exercice 2019, 87.232 bons ont été exercés, donnant lieu à l'émission de 87.232 actions nouvelles et à l'augmentation du capital social de la société Margo de 87 232 euros.

Au 31 Décembre 2020, la totalité de ce plan a été attribuée et les options exerçables donnent droit à la souscription de 305.312 actions nouvelles. Ce plan ne prévoit pas l'ouverture de droit à la souscription de plus d'actions dans le futur.

Le 30 juin 2022, l'actionnaire unique de Margo Conseil a autorisé le Président de Margo Conseil à attribuer 42 options de souscription d'actions nouvelles au prix de 13.750€ par action. Le même jour, le Président de Margo Conseil a utilisé cette autorisation pour attribuer ces 42 options à deux managers clés de Margo Conseil.

Le 24 juin 2022, les associés de Code Busters ont décidé l'émission de bons de souscription d'actions ouvrant à la souscription de 352 actions nouvelles au prix de 1 € par action. Ils ont été souscrits pour moitié par la société Nugamma Conseil et pour l'autre moitié par la société Gotham Conseil. Le 14 juin 2023, ces derniers ont libéré l'intégralité du montant de la souscription pour un montant, chacun, de 17 424€.

Le 24 juin 2022, les associés de la société Margo Analytics ont décidé l'attribution de bons de souscriptions d'actions ouvrant droit à la souscription de 352 actions nouvelles au prix de 1 € par action. Ils ont été souscrits pour moitié par la société MH Conseil et pour l'autre moitié par la société RL Investment.

Le 23 décembre 2022, les actionnaires de la société A Capella Consulting ont attribué 10.588 bons de souscription d'actions ordinaires au profit de la société Twain. Ces bons de souscriptions ouvrent droit à la souscription de 10.588 actions nouvelles de la société A Capella Consulting. Ces bons de souscriptions n'ont pas été souscrits par le bénéficiaire dans le délai imparti et sont désormais caducs.

Le 10 juillet 2023, les actionnaires de la société A Capella Consulting ont attribué 10.588 bons de souscription d'actions ordinaires au profit de la société Twain. Ces bons de souscriptions ouvrent droit à la souscription de 10.588 actions nouvelles de la société A Capella Consulting. Ils ont été souscrits pour la totalité par la société Twain pour un montant de 10.588€ en date du 28 juillet 2023.

## **28. Transactions avec les parties liées**

Le Groupe est contrôlé par les sociétés Cagiro, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France, et XRay Lima, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France. Les sociétés Cagiro, représentée par M. Olivier Hémar, et XRay Lima, représentée par M. Xavier Lagarrigue, exercent respectivement les mandats de Président et Directeur Général de la Société.

Les sociétés Cagiro et XRay Lima, ainsi que M. Olivier Hémar et M. Xavier Lagarrigue exercent des mandats de direction au sein des sociétés composant le Groupe. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023, les

## Comptes consolidés #LaPiscine - Exercice 2023

transactions du Groupe avec les sociétés Cagiro et XRay Lima concernant ces mandats de direction et totalisent une charge pour le Groupe de 480 K€ (922K€ au titre de 2022).

Les sociétés Twain, MH Conseil, RL Investment, Gotham Conseil et Nugamma Conseil sociétés à responsabilité limitée immatriculées en France, détiennent des participations minoritaires dans certaines filiales du Groupe et exercent des mandats de direction au sein de ces mêmes filiales. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023, les transactions du Groupe avec ces sociétés concernent des mandats sociaux au sein des sociétés du Groupe, et totalisent une charge pour le Groupe de 770K€ (879 K€ au titre de 2022).

Aucune avance ou crédit n'a été accordé aux autres parties liées.

Le tableau ci-dessous détaille les principales créances et dettes avec les parties liées, figurant dans les comptes consolidés présentés :

|                                                  | 2023       | 2022       |
|--------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Clients et comptes rattachés</b>              | -          | -          |
| <b>Autres créances et comptes régularisation</b> | -          | -          |
| <b>Total créances</b>                            | -          | -          |
| Cagiro                                           | 34         | 106        |
| XRay Lima                                        | 11         | 83         |
| Twain                                            | 18         | 40         |
| MH COnseil                                       | 51         | 46         |
| RL Investment                                    | 14         | 50         |
| Gotham Conseil                                   | 51         | 34         |
| Nugamma Conseil                                  | 34         | 24         |
| <b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>         | <b>212</b> | <b>384</b> |
| <b>Total dettes</b>                              | <b>212</b> | <b>384</b> |

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

## 29. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023, n'est intervenu entre le 1er Janvier 2024 et la date d'arrêté des comptes.

### 30. Périmètre de consolidation

| Sociétés                  | Pays        | 2023        |               |                          | 2022        |               |                          |
|---------------------------|-------------|-------------|---------------|--------------------------|-------------|---------------|--------------------------|
|                           |             | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode de consolidation | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode de consolidation |
| #LaPiscine (consolidante) | France      | 100%        | 100%          | IG *                     | 100%        | 100%          | IG *                     |
| <i>Segment Conseil</i>    |             |             |               |                          |             |               |                          |
| A Capella Consulting      | France      | 95%         | 95%           | IG *                     | 95%         | 95%           | IG *                     |
| Code Busters              | France      | 60,02%      | 60,02%        | IG *                     | 67%         | 67%           | IG *                     |
| Margo                     | France      | 99,5%       | 99,5%         | IG *                     | 99,5%       | 99,5%         | IG *                     |
| Margo Analytics           | France      | 67%         | 67%           | IG *                     | 67%         | 67%           | IG *                     |
| Margo Conseil             | France      | 100%        | 100%          | IG *                     | 100%        | 100%          | IG *                     |
| Margo Consulting          | Royaume-Uni | 93%         | 93%           | IG *                     | 93%         | 93%           | IG *                     |
| Margo Consulting Polska   | Pologne     | 100%        | 100%          | IG *                     | 100%        | 100%          | IG *                     |

\* IG : entité consolidée par Intégration Globale.

### 31. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes pour les travaux relatifs à la certification des comptes consolidés s'élève à 49 K€.